



Appel à propositions pour une procédure de sélection en vue du transfert d'une aire d'extraction d'hydrocarbures

(C/2023/159)

Conformément à l'article 27a, paragraphe 1, de la loi n° 44/1988 Rec. relative à la protection et à l'exploitation des ressources minérales (loi sur l'extraction minière) [zákon č. 44/1988 Zb. o ochrane a využití nerastného bohatstva (banský zákon)], telle que modifiée, l'Office des mines de l'arrondissement de Bratislava (Obvodný banský úrad v Bratislave), agissant en tant qu'autorité compétente, annonce que la République slovaque lance, par son intermédiaire, une procédure de sélection en vue du transfert d'une aire d'extraction destinée à l'exploitation d'un gisement de gaz naturel (propriété de l'État) et invite, en application de l'article 3, paragraphe 2, point a), de la directive 94/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 1994 sur les conditions d'octroi et d'exercice des autorisations de prospecter, d'exploiter et d'extraire des hydrocarbures, les parties prenantes à présenter leur proposition en vue du transfert de l'aire d'extraction suivante:

Špačince (gisement numéro 13)

Nom de l'aire d'extraction / n° d'enregistrement: Špačince /098/A

Superficie de l'aire d'extraction en m²: 322 923,89

Type de ressource minérale: gaz naturel

Volume des stocks géologiques: 10 000 000 m³ relevant de la catégorie des réserves potentiellement viables

Territoire cadastral (code d'identification): Špačince (861 049)

District/code du district: Trnava/207

État du site: Gisement exploité jusqu'en 1996. Depuis, l'exploitation n'a pas repris.

Coordonnées géographiques des points culminants de l'aire d'extraction de Špačince:

Point culminant	Longitude	Latitude
I	17,62747682	48,42965402
II	17,62520611	48,43127419
III	17,62404136	48,43947535
IV	17,62728349	48,43967919
V	17,63029415	48,43159405

Les coordonnées géographiques sont exprimées en degrés décimaux dans le système géodésique WGS-84.

Informations importantes:

Type d'autorisation: — droit d'exploiter un gisement exclusif et de traiter les ressources minérales extraites (l'entité candidate ne peut exercer ce droit qu'après délivrance par l'Office des mines de l'arrondissement d'une autorisation d'activité minière légalement valable).

Adresse d'envoi et date limite de réception des propositions en vue du transfert de l'aire d'extraction: — Obvodný banský úrad v Bratislave Mlynské nivy 44/b 821 09 Bratislava, Slovakia. La date limite de réception des propositions est fixée à 90 jours à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Conditions de participation à la procédure de sélection: toute personne physique ou morale soumettant une proposition pour le transfert de l'aire d'extraction doit justifier d'une **licence d'exploitation minière** ou **autorisation similaire** valide délivrée par un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, couvrant les activités qui seront menées dans l'aire d'extraction objet de la proposition, et doit accompagner sa proposition d'une description de la méthode envisagée pour le traitement des déchets, ainsi que d'un rapport sur l'activité minière menée jusque-là.

Conditions d'obtention de copies de la documentation concernant la désignation du gisement protégé et de l'aire d'extraction: il est possible de consulter les documents cartographiques indiquant les limites de l'aire d'extraction en question et d'obtenir une copie de la décision de désignation du gisement protégé et de l'aire d'extraction à l'Office des mines de l'arrondissement de Bratislava, Mlynské nivy 44/b, SK-821 09 Bratislava.

Exigences concernant le contenu de la proposition de transfert de l'aire d'extraction: informations concernant l'aire d'extraction et le gisement exclusif; méthode d'extraction proposée et méthodes d'ouverture, de préparation, d'aménagement et de raffinage; dates provisoires des travaux d'ouverture, de préparation et d'extraction; mesures de réduction des incidences sur l'environnement des activités menées dans l'aire d'extraction; capacités financières de l'entité candidate; capacités techniques de l'entité candidate; informations concernant la résolution des conflits d'intérêts; et calcul des profits que l'État compte tirer de l'exploitation du gisement, compte tenu de la rémunération prévue pour les ressources naturelles extraites du gisement exclusif dans l'aire d'extraction objet de la proposition.

Critères d'évaluation des propositions: les propositions de transfert de l'aire d'extraction seront évaluées par un comité sur la base du respect des exigences énumérées dans les conditions de participation à la procédure de sélection, de la méthode d'exploitation proposée pour le gisement exclusif, y compris la localisation des décharges, remblais, digues à stériles et autres installations de stockage, de la résolution des conflits d'intérêts et de la conformité aux exigences concernant le contenu d'une proposition de transfert de l'aire d'extraction. Chaque critère a un poids égal.

Date prévue pour la délivrance de l'autorisation: en cas d'acceptation, deux mois à compter de la soumission d'une demande recevable d'autorisation de l'activité minière.

Les propositions de transfert de l'aire d'extraction peuvent être déposées en personne ou envoyées par la poste à l'adresse suivante: Obvodný banský úrad v Bratislave, Mlynské nivy 44/b, SK-821 09 Bratislava, sous enveloppe scellée portant la mention «*Návrh do výberového konania*» («Proposition dans le cadre de la procédure de sélection») ainsi que le nom de l'entité soumettant la proposition. La proposition doit être accompagnée d'une déclaration indiquant que l'entité candidate accepte les conditions énoncées dans le présent avis. Sera retenue comme date de soumission la date du dépôt en personne, la date d'envoi par la poste, la date d'envoi par courrier électronique, à l'adresse <mailto:obuba@obuba.sk>, ou la date de dépôt dans la boîte de données électroniques E0005593218 de l'Office.

L'organe de l'administration nationale compétent pour la délivrance de l'autorisation d'exploitation du gisement de gaz naturel dans l'aire d'extraction précitée est l'Office des mines de l'arrondissement de Bratislava. Les critères, conditions et exigences visés à l'article 5, paragraphes 1 et 2, et à l'article 6, paragraphe 2, de la directive sont définis dans la loi n° 51/1988 Rec. du Conseil national slovaque relative à l'activité minière, aux substances explosives et à l'administration nationale des mines (*zákon Slovenskej národnej rady č. 51/1988 Zb. o banskej činnosti, výbušninách a o štátnej banskej správe*), telle que modifiée. On peut obtenir de plus amples informations auprès de l'Office, en téléphonant au 00421 2 5341 7306, en écrivant à l'adresse <mailto:obuba@obuba.sk> ou en utilisant la boîte de données électroniques E0005593218 de l'Office.